https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-13-juin-2017-modifiant-larrete-du-4-mai-2017-fixant-pour-lannee-2017-les-dotations-regionales-mentionnees-a-larticle-l-174-1-1-du-code-de-la-securite-sociale-les-dotations-regionales/
Arrêté du 13 juin 2017 modifiant l'arrêté du 4 mai 2017 fixant pour l'année 2017 les dotations régionales mentionnées à l'article L. 174-1-1 du code de la sécurité sociale, les dotations régionales de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation prévues à l'article L. 162-22-13 du code de la sécurité sociale ainsi que le montant des transferts prévus à l'article L. 174-1-2 du code de la sécurité sociale
13/06/2017
Cet arrêté apporte des modifications relatives à diverse dotations fixées pour l’année 2017.